



ARRÊTÉ

relatif à la dénomination d'artères sur le territoire de la commune de Meyrin (et des communes limitrophes de Vernier et du Grand-Saconnex)

du 11 décembre 1978

Copie

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu l'accord préalable des communes intéressées;
vu le préavis favorable de la commission cantonale de nomenclature;
vu le règlement sur la désignation des artères et la numérotation des bâtiments du 19 février 1975;

A R R E T E

A. L'officialisation des anciennes dénominations suivantes :

16. Chemin de l'Avanchet (lieu-dit), à l'artère partant du chemin de l'Etang (boucle de raccordement nord à la route de Meyrin) et aboutissant à l'avenue Louis-CASAI. CV-949
18. Chemin de la Badiule (lieu-dit), à l'artère partant du chemin de la Marouette et aboutissant à la route de Prévessin (borne frontière No 94). CV-1104
19. Chemin des Batailles (lieu-dit), à l'artère partant de la route de Vernier (commune de Vernier) et aboutissant au chemin de Champs-Prévoist. CV-1422
21. Chemin de la Berne (lieu-dit), à l'artère sans issue partant de la route de Meyrin (près de l'entrée du CERN) en direction nord-est (frontière française). CV-56080
34. Chemin de Delay (lieu-dit), à l'artère partant du chemin du Vieux-Bureau (ultérieurement sans accès de cette artère) et aboutissant à la route de Montfleury (commune de Vernier). CV-8427
40. Chemin des Fossés (lieu-dit), à l'artère partant du chemin des Ceps et aboutissant au chemin de Maisonnex. CV-10634